

EXAMEN :	BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL	Session : 2002
SPÉCIALITÉ :	COMPTABILITÉ	
Épreuve Scientifique et Technique	Durée : 3 heures	Coefficient : 5
Sous-épreuve E1A : Activités professionnelles de synthèse		Unité 11

Le sujet comporte 30 pages numérotées de 1 à 30.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

DOCUMENTS ET MATÉRIELS AUTORISÉS

La liste des comptes du Plan Comptable Général à l'exclusion de toute autre information sous forme de tableaux, schémas ou commentaires.

La calculatrice de poche à fonctionnement autonome, sans imprimante et sans moyens de transmission, à l'exclusion de tout autre matériel ou documentaire.

Les échanges ou prêts de documents ou de matériels sont interdits pendant l'épreuve

LE SUJET COMPREND 4 DOSSIERS INDÉPENDANTS

THÈMES	DOSSIER PAGE	ANNEXES		ANNEXES À RENDRE AVEC LA COPIE		BARÈME INDICATIF
		Code	Pages	Code	Pages	
- Présentation de l'entreprise - Extrait du plan des comptes - Organisation comptable - Documentation fiscale	2 3 & 4 4 5					
DOSSIER A Communication - Organisation - Communication - Organisation	6	A1 à A4	9 à 11	R1 et R 2	23	20
DOSSIER B Comptabilisation d'opérations courantes - Comptabilisation de factures - TVA	7	B 1 à B 8	12 à 18	R 3 R 4 R 5 R 6 R 7	24 25 25 26 26	36
DOSSIER C Travaux de fin d'exercice - Justification de montants - Soldes intermédiaires de gestion	8	C 1 à C 5	19 à 21	R 8 R 9 R 10	27 28 29	30
DOSSIER D Informatique – Analyse différentielle - Analyse d'une feuille de calcul - Seuil de rentabilité	8	D 1	22	R 11 R 12	30 30	14
TOTAL						100

AVERTISSEMENTS

1. Les documents à compléter et à rendre ne sont fournis qu'en **un seul exemplaire**. Aucun exemplaire supplémentaire ne sera remis au candidat pendant le déroulement de l'épreuve.
2. Si le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner dans votre copie.

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Entreprise Joël LECONTE

Pose d'affiches publicitaires

**14 rue des Peupliers
15 800 VIC sur CÈRE**

Téléphone : 04 71 63 59 47

Fax : 04 71 63 59 48

SIRET : 35288754000036

APE : 744 B

RCS Aurillac B 352 887 540

N° Identification U.E. : FR76248073513

CRÉDIT AGRICOLE DU CANTAL

Forme juridique : entreprise individuelle

**Effectif salariés : au 01/07/01 : 1 salarié
au 01/01/02 : embauche d'un salarié à temps partiel.**

**Régime TVA : l'entreprise, prestataire de services, est assujettie au régime du réel normal.
Elle acquitte la TVA d'après les encaissements.
Le taux en vigueur est de 19.60 %.**

EXERCICE COMPTABLE : du 01/07/2001 au 30/06/2002

Principaux clients : son marché est constitué d'une part, d'entreprises locales et d'autre part, de grandes entreprises de publicité (Giraudy, Dauphin...) pour lesquelles elle assure la pose d'affiches en sous-traitance.

Madame LECONTE qui assure la comptabilité et le secrétariat est en congé de maladie. Vous assurez son remplacement à compter du 1^{er} juillet 2002.

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES GÉNÉRAUX

Joël LECONTE

N° compte	Intitulé du compte	N° compte	Intitulé du compte
101000	Capital	615500	Entretien et réparations
108000	Compte de l'exploitant	616000	Primes d'assurance
218200	Matériel de transport	618000	Divers services extérieurs
218300	Matériel de bureau & informatique	621100	Personnel intérimaire
281820	Amortissements du matériel transp.	622600	Honoraires
281830	Amortissements du matériel de bur.	623100	Annonces et insertions
401000	Fournisseurs compte collectif	624100	Transports sur achats
404000	Fournisseurs d'immobilisations	625100	Voyages et déplacements
408000	Fournisseurs factures non parvenues	626000	Frais postaux et télécommunications
411000	Clients compte collectif	628100	Autres charges diverses
421000	Personnel - rémunérations dues	631200	Taxe Apprentissage
431000	URSSAF cotisations salariés	633300	Formation Professionnelle
431100	URSSAF cotisations employeurs	635110	Taxe Professionnelle
437350	Groupe MORNAY	635400	Droits d'enregistrement et de timbre
437400	ASSEDIC	637000	Autres impôts et taxes
437610	Mutualité	641100	Salaires
438600	Autres charges à payer	645100	Cotisations URSSAF
445510	État TVA à décaisser	645350	Cotisations MORNAY
445620	TVA déductible s/immobilisations	645400	Cotisations ASSEDIC
445660	TVA déductible s/biens et services	646000	Cotisations sociales exploitant
445670	Crédit de TVA à reporter	647500	Médecine du travail
445710	TVA collectée	654000	Pertes s/ créances irrécouvrables
445860	TVA sur factures non parvenues	658000	Charges diverses de gestion courante
448600	Etat charges à payer	661500	Intérêts sur compte courant débiteur
486000	Charges constatées d'avance	671000	Charges except.s/opérations de gest.
512050	CRÉDIT AGRICOLE	675000	Valeurs comptables des actifs cédés
518000	Intérêts courus	681100	Dotations amortissements
605000	Achats travaux	706000	Prestations de services
606100	Achats carburants	740000	Subventions d'exploitation
606300	Fournitures entretien équipement	758000	Produits divers de gestion courante
606400	Fournitures administratives	771000	Produits except.s/opération de gest.
612000	Redevances de crédit bail	775000	Produits des cessions d'éléments d'actif
613000	Locations		

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES AUXILIAIRES CLIENTS

Joël LECONTE

N° compte	Intitulé du compte	N° compte	Intitulé du compte
411BATIOPL	BATI PLUS BORDEAUX	411HERMÈS	HERMÈS MEDIA SA
411DAUPHI	DAUPHIN AFFICHAGES	411MARTIN	MARTINET Pierre
411GIRAUD	GIRAUDY AFFICHAGES	411PUBLIA	PUBLI AQUITAINE

EXTRAIT DU PLAN DES COMPTES AUXILIAIRES FOURNISSEURS Joël LECONTE

N° compte	Intitulé du compte	N° compte	Intitulé du compte
401BERTRA	GARAGE BERTRAND	401LOCABO	LOCA BOIS
401DESCOU	DESCOURS ET CABAUD	401ODA	ODA
401DIAC	DIAC LOCATION	401OMNIUM	OMNIUM
401EDFGDF	EDF GDF	401POINTP	POINT P
401CENTRE	GARAGE DU CENTRE	401DIVERS	FOUNISSEURS DIVERS

ORGANISATION COMPTABLE

PIÈCES JUSTIFICATIVES : après numérotation, elles sont précomptabilisées sur bordereaux de saisie à leur date de création.

JOURNAUX utilisés :

ACHATS	Code AC	VENTES	Code VE
BANQUE	Code BQ	CAISSE	Code CA
OPÉRATIONS DIVERSES	Code OD		

PROCÉDURE DE DÉTERMINATION ET D'ENREGISTREMENT DE LA TVA SUR LES ENCAISSEMENTS :

1 – Lors de la facturation : le compte 445710 TVA Collectée est crédité du montant de la TVA facturée.

2 – Lors des encaissements :

- Les montants encaissés sont notés sur **l'état des encaissements du mois**.
- Ils sont enregistrés au débit d'un compte de trésorerie par le crédit du compte client pour leur montant TTC.

3 – En fin de mois :

- **L'état des encaissements du mois est totalisé pour déterminer :**

- la base d'imposition hors taxes (encaissements hors taxes) ;
- la TVA effectivement collectée sur les encaissements du mois.

Ces données servent à la préparation de la déclaration de TVA CA3 et à sa comptabilisation. *(Les comptes de TVA sont soldés en euros et centimes)*

- **Contrôle du solde du compte 445710 après comptabilisation de la déclaration CA3 :** le solde de ce compte doit être égal au montant de la TVA comprise dans le solde du compte collectif 411000. Les écarts de quelques centimes sont considérés comme négligeables.

DÉDUCTIBILITÉ DE LA TVA

Dépenses de logement, de restaurant, de réception et de spectacles.

La TVA grevant les frais de restauration, d'hébergement et de spectacle engagés au profit des dirigeants et du personnel de l'entreprise n'est pas déductible (CGI annexe II art. 236).

En revanche, les dépenses engagées au profit de tiers de l'entreprise (clients, fournisseurs) et supportées par celle-ci pour les besoins de son activité taxable, ne sont pas exclues du droit à déduction.

Gazoles

Les gazoles ouvrent droit à déduction lorsqu'ils sont utilisés comme carburant pour des véhicules ou engins non exclus du droit à déduction (tels que camions, camionnettes, voitures d'auto-école ...) y compris lorsqu'ils sont pris en location.
(Mémento Fiscal F. LEFEBVRE 2001 art. 5559)

La loi fixe à 80 % la fraction déductible, depuis le 1^{er} juin 2001, de la TVA sur les dépenses de gazoles utilisés comme carburant pour des véhicules exclus du droit à déduction (art 18).
(Revue Fiduciaire n° 965 1^{er} janvier 2002).

DOSSIER A
COMMUNICATION – ORGANISATION
Le 1^{er} juillet 2002

TÂCHE N° 1 : COMMUNICATION

La société GIRAUDY, antenne de Clermont-Ferrand, spécialisée dans la production d'affiches publicitaires, a informé M. LECONTE qu'elle lui faisait parvenir un lot d'affiches à poser par l'intermédiaire de sa filiale, la Société AFFILOG.

Les affiches sont arrivées aujourd'hui. Après vérification du contenu du colis, M. LECONTE a annoté l'avis d'envoi d'affiches (**annexe A1**).

Travail à faire :

Rédigez la télécopie adressée à la société AFFILOG. (**annexe R1 à rendre**)

TÂCHE N° 2 : ORGANISATION

L'affichage de la campagne NESTLÉ est prévu le 4 juillet. Monsieur MOREL, salarié de Monsieur LECONTE, est chargé de la pose de ces affiches.

Vous devez planifier sa journée de travail du 4 juillet.

Vous disposez pour cela du bon de commande de la Société GIRAUDY (**annexe A2**), d'une note de M. LECONTE (**annexe A3**) et du plan d'Aurillac (**annexe A4**).

Travail à faire :

Complétez le planning (**annexe R2 à rendre**) de déroulement de la journée de travail de M. MOREL ; n'oubliez pas la pause du déjeuner.

DOSSIER B
COMPTABILISATION D'OPÉRATIONS COURANTES
Le 1^{er} juillet 2002

TÂCHE N° 1 : COMPTABILISATION DE FACTURES

Travail à faire :

Procédez à la précomptabilisation des factures du mois de juin (**annexes B1 à B6**) sur le bordereau de saisie (**annexe R3 à rendre**).

TÂCHE N° 2 : TVA (CALCULS – COMPTABILISATION – CONTRÔLES)

En raison de l'absence de Mme LECONTE, l'état des encaissements du mois n'a pas été mis à jour.

Vous devez préparer la déclaration de TVA du mois de juin 2002 et la comptabiliser en respectant la procédure décrite dans l'organisation comptable.

Vous disposez des **annexes B7 et B8** et de la **procédure comptable décrite en page 4**.

Travail à faire :

- Complétez l'état des encaissements du mois de juin (**annexe R4 à rendre**).
- Complétez l'état préparatoire à l'établissement de la déclaration CA3 (**annexe R5 à rendre**).
- Procédez à la précomptabilisation, en date du 30/06/2002, de la déclaration de TVA sur le bordereau de saisie (**annexe R6 à rendre**).
- Contrôlez le solde du compte 445710 (**annexe R7 à rendre**).

DOSSIER C
TRAVAUX DE FIN D'EXERCICE
Le 10 juillet 2002

M. LECONTE vient de prendre connaissance des documents de fin d'exercice. Il s'interroge sur la signification de certains montants et sur l'évolution du résultat.

TÂCHE N° 1 : JUSTIFICATION DE MONTANTS DE LA BALANCE APRÈS INVENTAIRE

Vous disposez des **annexes C1, C2 et C3**.

Travail à faire :

Répondez aux questions de l'**annexe R8 à rendre**.

TÂCHE N° 2 : SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

M. LECONTE vous demande d'analyser le compte de résultat de l'exercice clos le 30/06/2002.

Vous disposez du compte de résultat (**annexes C4 et C5**).

Travail à faire :

Complétez le tableau des soldes intermédiaires de gestion et faites apparaître la variation des principaux soldes intermédiaires en valeur et en pourcentage (**annexe R9 à rendre**).

Répondez aux questions posées (**annexe R10 à rendre**).

DOSSIER D
INFORMATIQUE – ANALYSE DIFFÉRENTIELLE
Le 12 juillet 2002

A l'aide d'un tableur, Madame LECONTE a commencé à réaliser, sur le fichier **RESULTAT2002 (annexe D1)** :

- la récupération des données du compte de résultat,
- la répartition des charges par variabilité,
- le compte de résultat différentiel.

TÂCHE N° 1 : ANALYSE D'UNE FEUILLE DE CALCUL

M. LECONTE vous charge de contrôler le travail.

Travail à faire :

Complétez la feuille d'analyse (**annexe R11 à rendre**).

TÂCHE N° 2 : SEUIL DE RENTABILITÉ

Travail à faire :

Répondez aux questions posées (**annexe R12 à rendre**).